

PERIODES - ANNEE 2017-2018	DEPOSER LE BULLETIN EN MAIRIE AVANT LE :
Du Lundi 4 septembre au vendredi 20 Octobre	Les inscriptions et annulations pour les accueils périscolaires peuvent s'effectuer jusqu'au vendredi de la semaine précédente avant 10h
VACANCES DE LA TOUSSAINT (du 23/10 au 03/11)	Samedi 30 septembre 2017. Attention pas d'annulation possible après cette date
Du lundi 6 Novembre au vendredi 22 Décembre	Les inscriptions et annulations pour les accueils périscolaires peuvent s'effectuer jusqu'au vendredi de la semaine précédente avant 10h
VACANCES DE NOEL (du 25/12 au 05/01)	Samedi 2 Décembre 2017 Attention pas d'annulation possible après cette date
Du lundi 8 janvier au vendredi 16 février	Les inscriptions et annulations pour les accueils périscolaires peuvent s'effectuer jusqu'au vendredi de la semaine précédente avant 10h
VACANCES D'HIVER (du 19/02 au 02/03)	Samedi 27 Janvier 2018. Attention pas d'annulation possible après cette date
Du lundi 5 mars au vendredi 13 avril	Les inscriptions et annulations pour les accueils périscolaires peuvent s'effectuer jusqu'au vendredi de la semaine précédente avant 10h
VACANCES DE PRINTEMPS (du 16/04 au 27/04)	Samedi 24 mars 2018. Attention pas d'annulation possible après cette date
Du lundi 30 Avril au vendredi 6 juillet	Les inscriptions et annulations pour les accueils périscolaires peuvent s'effectuer jusqu'au vendredi de la semaine précédente avant 10h
VACANCES JUILLET (du 9/07 au 31/07)	Samedi 9 Juin 2018. Attention pas d'annulation possible après cette date
VACANCES AOÛT (du 01/08 au 31/08)	Samedi 16 juin 2018. Attention pas d'annulation possible après cette date

Cliquez ensuite sur onglet "Enfance Jeunesse " puis Services périscolaires, choisissez :



→

BULLETIN DE RESERVATION (Période scolaire)

ou



→

BULLETIN DE RESERVATION (Vacances scolaires)

⚠ INSCRIPTION : afin de garantir les meilleures conditions d'encadrement et pour répondre aux Normes de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), les Services Périscolaires sont accessibles uniquement sur réservation.

Inscription / Annulation : modalités sur le règlement périscolaire téléchargeable sur le site www.othis.fr et au recto de la page.